

**LA PHOTO OFFICIELLE
DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION**
En vente à l'AMAP au prix de **100 000 Fcfa**
Contacts : 20 22 57 67 / 20 23 91 43




L'ESSOR
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI
MARDI 19 JANVIER 2021 60^e ANNÉE N° 19323
300 FCFA www.essor.ml

**Vente du Journal L'ESSOR
LE GUICHET
TRANSFÉRÉ
DANS LA COUR**

Assises nationales sur le coton POUR DONNER UN SECOND SOUFFLE À LA FILIÈRE

De ce rendez-vous sortiront les voies et moyens susceptibles de favoriser une véritable relance de la culture de l'or blanc



Bla DANS LA FORGE D'OUMAR



Général Béguélé Sioro «JE CONSEILLE AUX OFFICIERS DE VIVRE DANS LES MÊMES CONDITIONS QUE LEURS ÉLÉMENTS»



CHAN 2021 LES «SOLDATS MALIENS» À L'ASSAUT DU CAMEROUN



Assises nationales sur le coton : POUR DONNER UN SECOND SOUFFLE À LA FILIÈRE

De ce rendez-vous sortiront les voies et moyens susceptibles de favoriser une véritable relance de la culture de l'or blanc

Le Premier ministre, Moctar Ouane a lancé hier les Assises nationales sur le coton. La rencontre a eu lieu dans un hôtel de la place, en présence du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Mahmoud Ould Mohamed, du président directeur général de la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), Dr Nango Dembéle et des acteurs du secteur du coton.

Ces assises visent à contribuer à la relance de la culture cotonnière en vue de la rendre résiliente, compétitive, rentable et durable. Pour ce faire, les activités de terrain, cette année, commenceront le 25 janvier prochain.

À cet effet, le chef du gouvernement a, à l'entame de ses propos, souligné l'importance particulière que son équipe accorde à la tenue des présentes Assises nationales sur le coton, initiées par le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Moctar Ouane a indiqué que nul n'ignore la place centrale qu'occupe la filière coton dans l'économie malienne. Outre la création et la redistribution de revenus sûrs et importants aux producteurs de coton, elle contribue à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaire, au financement d'infrastructures sociales de base dans les zones d'intervention de la CMDT et de l'Office de la Haute vallée du Niger (OHVN), à la dynamisation de multiples branches de l'économie nationale, a soutenu le Premier ministre. Il n'a pas manqué de rappeler

que la filière coton contribue substantiellement aux recettes fiscales et douanières, aux bilans des banques, à la stimulation de l'activité hôtelière, du petit commerce ambulante et à la création d'emplois.

Au total, plus de 4 millions de personnes bénéficient de la culture du coton comme source de moyens d'existence.

Le secteur contribue à hauteur de 15% à la formation du Produit intérieur brut (PIB) et occupe la seconde place, après l'or, au plan des recettes d'exportation. Aussi, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) a retenu la culture du coton comme l'une des cinq filières prioritaires devant bénéficier d'un développement soutenu, a rappelé le chef du gouvernement.

En dépit de cette position hautement stratégique qu'occupe la filière coton dans l'économie nationale, elle reste très fragile face aux fluctuations du cours mondial de la fibre et du prix des intrants agricoles, a noté Moctar Ouane.

De même, le faible niveau de productivité et de transformation au niveau national ainsi que les nombreux dysfonctionnements dans la gouvernance du secteur obèrent les efforts de développement de la filière.

À titre d'exemple, la filière coton a, de 2000 à nos jours, connu quatre crises majeures. Celle de 2020 aura été la plus emblématique en raison de ses graves conséquences négatives sur l'éco-



La filière coton est la colonne vertébrale de notre économie

nomie et la sécurisation des moyens d'existence des populations vulnérables. Le tout dans un contexte de changement climatique et de Covid-19, a illustré Moctar Ouane.

À cet égard, ces Assises représentent un rendez-vous important en ce qu'elles doivent permettre l'analyse des voies et des moyens susceptibles de favoriser une véritable relance de la culture du coton à partir de la campagne 2021/2022, caractérisée par la rentabilité et la compétitivité de la filière cotonnière du Mali, a instruit le chef du gouvernement.

Saluant les producteurs de coton pour leurs efforts inlassables visant à hisser haut le pays et préserver son rang de leader dans une filière hautement concurrentielle, il a remercié les Partenaires

techniques et financiers pour leurs soutiens.

De son côté, le chef du département de l'Agriculture a expliqué que l'organisation de ces Assises nationales s'inscrit dans l'axe 2 du Programme d'actions du gouvernement de Transition (PAG), à savoir la promotion de la bonne gouvernance. Car la filière coton est la colonne ver-

tébrale de notre économie, mais confrontée à des crises récurrentes, a insisté Mahmoud Ould Mohamed. «Tout se passe au rythme des fréquentes contreperformances, comme si nous étions dans la fameuse spirale de la pauvreté tant décrite par les économistes. Briser ce cycle infernal est indispensable», a-t-il dit. Cela conformément

aux instructions fermes données par le chef de l'État, Bah N'Daw.

Par ailleurs, suite aux différentes crises qui ont ébranlé le secteur du coton, des réflexions stratégiques impliquant les différents acteurs ont été faites, donnant lieu à de nombreuses recommandations, a contextualisé le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Les présentes assises se doivent-elles, selon lui, de répondre à plusieurs questions. Quelles sont les leçons apprises des différentes crises et pourquoi les solutions envisagées n'ont-elles pas fonctionné ? Quelles sont les actions de relance de la culture du coton recommandées à partir de la campagne 2021/2022 ?

Pour ce faire, le ministre Mahmoud Ould Mohamed s'est engagé à travailler sans relâche pour sortir la filière de ce cercle vicieux afin de l'inscrire dans le plus bref délai dans un cercle vertueux. À cet effet, il a invité les acteurs de la filière à renforcer la cohésion en leur sein. Le but est de promouvoir la bonne gouvernance et d'en faire une réalité tangible.

Aminata Dindi
SISSOKO

Jean-Pierre Lacroix en visite au Mali : «LES NATIONS UNIES SONT AUX CÔTÉS DU GOUVERNEMENT AFIN DE L'AIDER À METTRE EN ŒUVRE LES PRIORITÉS DE LA TRANSITION»

Le Premier ministre Moctar Ouane a reçu hier Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies, en visite dans notre pays. L'hôte du jour était venu exprimer au chef du gouvernement, le soutien des Nations unies dans la mise en œuvre des priorités de la Transition.

«J'ai d'abord voulu exprimer au Premier ministre, la solidarité des Nations unies avec le Mali qui a vécu une année difficile avec la Covid-19, les défis de sécurité, des changements politiques importants», a indiqué Jean-Pierre Lacroix à sa sortie d'audience.

Pour le haut responsable onusien, cette année s'ouvre avec, à la fois, la persistance des défis et en même temps, avec de l'espoir. «L'espoir d'abord qu'avec la perspective du vaccin, on puisse graduellement surmonter la pandémie. Et l'espoir aussi qu'avec les efforts engagés, il puisse y avoir des avancées significatives dans les différents domaines pour surmonter les principaux défis», a-t-il souhaité, ajoutant qu'il a réaffirmé au Premier ministre que les Nations unies et la Minusma sont aux côtés du gouvernement malien afin de l'aider à mettre en œuvre les priorités de la Transition pour mener à bien les grandes réformes institutionnelles, la préparation des élections, la

mise en œuvre de progrès additionnels par l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

Le secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies n'a pas occulté les efforts intensifiés par la Mission pour ce qui concerne la situation dans le Centre. «J'ai également indiqué que le partenariat de la Minusma avec les autres partenaires internationaux du Mali est très fort et très uni à la fois dans le domaine sécuritaire avec la Force du G5 Sahel, les Forces armées maliennes, Barkhane, Takuba. Mais aussi les partenaires qui interviennent au niveau politique à savoir la Cedeao, l'Union européenne, l'Union africaine et dans le domaine humanitaire et du développement», a-t-il insisté. Selon Jean-Pierre Lacroix, il y a beaucoup d'unité et de détermination de la part des partenaires internationaux, certainement des Nations unies pour appuyer cette dynamique et ce programme important. Il s'agit, selon lui, de la mise en œuvre des priorités qui ont été expliquées par le Premier ministre.

Le secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies a dit avoir également exprimé devant le Premier ministre, sa solidarité et son amitié avec ses collègues des Nations unies et

de la Minusma en particulier qui ont payé un prix très lourd encore récemment. Il a associé à cet hommage, tous ceux qui payent un prix très lourd des attaques terroristes en premier lieu, la population civile, les soldats et policiers maliens. «Ce prix que nous partageons renforce notre solidarité et notre détermination à aller de l'avant», a indiqué Jean-Pierre Lacroix.

À Bamako et dans plusieurs localités du pays, le secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies rencontrera les autorités et la société civile ainsi que les acteurs et les partenaires internationaux du processus de paix et de stabilisation. Ceci, afin de faire le point sur les récents développements politiques et sécuritaires, de discuter des progrès accomplis dans la mise en œuvre du mandat, et : «de la manière dont nous, Nations unies et particulièrement la Minusma, pouvons accompagner à la fois la Transition et aider les efforts en cours pour traiter les problèmes de sécurité et les autres problèmes qui affectent ce pays», a-t-il déclaré.

Cette visite se tient quelques jours après les attaques qui ont coûté la vie à cinq Casques bleus, les 13 et 15 janvier derniers, dans la Région de Tombouctou et à Tessalit.

Dieudonné DIAMA

Coopération : LA PALESTINE SOUHAITE OUVRIER UNE CLINIQUE AU MALI



L'ambassadeur Shebli souhaite la signature d'un accord-cadre de coopération dans ce sens

L'ambassadeur de Palestine au Mali, Hadi Shebli, porteur d'un message du président Mahmoud Abass, a informé, au cours d'une audience hier à la Villa des hôtes, le président de la Transition, Bah N'Daw, de la volonté de son homologue de faire des investissements dans notre pays dans les domaines de la santé et de l'agriculture.

À sa sortie d'audience, l'ambassadeur Shebli a confié à la presse que son pays entend, dans l'immédiat, privilégier la signature

d'un accord-cadre de coopération pour le démarrage d'un important projet dans le domaine de la santé.

«La Palestine souhaite ouvrir très bientôt une clinique qui a deux objectifs. Il s'agira de faire venir des médecins palestiniens pour le transfert du savoir-faire à leurs frères maliens. Et de répondre aux besoins maliens dans le domaine de la chirurgie», a annoncé Hadi Shebli.

En outre, le diplomate palestinien s'est dit heureux de voir la Transition désormais sur les rails avec la mise en

place de tous ses organes.

À cet égard, il a adressé aux Maliens ses vœux de plein succès, de prospérité, de sécurité et un avenir meilleur.

Hadi Shebli a également indiqué que les échanges avec le président de la Transition ont porté sur l'initiative d'une probable rencontre par visioconférence entre les deux présidents pour discuter du renforcement des relations bilatérales.

Oumar DIAKITÉ

Farabougou : OPÉRATIONS DE RATISSAGE

Le détachement des Forces armées maliennes (FAMA) basé à Farabougou a effectué une opération de ratissage le dimanche 17 janvier 2021, aux environs de 08 heures dans la périphérie nord du village, considérée comme un lieu de retrou-

vailles des terroristes. L'information a été confirmée hier par un responsable du ministère de la Défense et des Anciens combattants.

Cette opération, d'après nos informations, a permis de découvrir sur place 4 motos, des munitions et des ustensiles de cuisine placés

dans une cabane. Les occupants auraient pris la fuite. La veille, dans la journée du 16 janvier 2021 vers 09 heures, nos militaires avaient détruit un Engin explosif improvisé (EEI), au sud-est de la même localité.

Madiba KEITA

Sikasso et Kadiolo : LE MINISTRE MAKAN FILY DABO VEUT ACCÉLÉRER LA CADENCE DES CHANTIERS

Comme promis lors de sa visite le mois dernier, le ministre des Transports et des Infrastructures, Makan Fily Dabo est retourné à Sikasso pour s'assurer de l'évolution normale des travaux en cours dans cette circonscription. Il s'agit de l'aménagement en 2 x 2 voies de la traversée de la ville de Sikasso, la construction d'un échangeur au carrefour RN7/RN11 et d'un viaduc au-dessus de l'Avenue de l'OUA (Organisation de l'unité africaine, actuelle Union africaine). S'y ajoutent le Projet de construction et de bitumage de la bretelle Katélé (RN7)-Kadiolo-Zégoua, longue de 32 km et l'aménagement de quatre kilomètres de voiries urbaines à Kadiolo.

Constat : les Sikassois semblent déjà ravis quant à l'importance de ces réalisations pour leur Région. «La ville de Sikasso s'embellit. Les signes de développement émergent», commentent certains Sikassois, visiblement émerveillés.

La première étape de la visite a concerné le Projet de construction et de bitumage de la bretelle Katélé (RN7)-Kadiolo-Zégoua, longue de 32 km et l'aménagement de 4 km de voiries urbaines dans la localité de Kadiolo. Ce projet a pour objectif de contribuer de manière efficace à la politique de croissance et de réduction de la pauvreté par le désenclavement des niches de développement et l'amélioration de la mobilité urbaine. Il est entièrement financé sur budget national.

Les travaux avancent dans le bon sens. «Nous avons déjà fait la fondation ainsi que la couche de revêtement qui ont été réalisées à 50%. En ce qui concerne le reste, nous pouvons dire que

nous avons atteint 70% de réalisation des travaux», a expliqué Fodé Coulibaly, mandataire du Groupement d'entreprises ECGF/EMCM.

Les travaux de construction des caniveaux sont pratiquement finis. L'éclairage public sera disponible bientôt pour le bonheur des habitants. Des avancées à la hauteur de la mobilisation de la population, sortie massivement pour réserver un accueil des grands jours à la délégation. Interrogés, des riverains n'ont pas caché leur bonheur et joie quand aux réalisations en cours.

Madou Traoré, la trentaine, sourit aux lèvres, est commerçant. Pour lui, ces chantiers constituent l'une des meilleures initiatives entreprises en faveur de la localité. En saison pluvieuse, soutient-il, les rues sont impraticables. Le moindre déplacement s'apparente à un parcours du combattant pour les piétons et les véhicules, déplore le négociant. L'éclairage est un motif de satisfaction pour Abdoulaye Guindo, étudiant.

«Déjà, les écoliers et lycéens se disent pressés de venir apprendre leurs leçons sous les lampadaires», se réjouit l'apprenant. Qui trouve que les travaux ont pris du retard. «Ils ont commencé il y a déjà 2 ans, avant de s'arrêter sans que nous puissions en connaître les raisons. J'espère vraiment que tout finira d'ici l'hivernage», plaide-t-il.

Le ministre des Transports et des Infrastructures reconnaît que le chantier a accusé du retard. Pour Makan Fily Dabo, certains réglages administratifs et autres difficultés n'ont pas pu être réglés à temps, d'où la situation actuelle. Cependant il rassure : «Tous les travaux de terrassement sont finis. Le revêtement va commencer le



Le ministre Dabo sur un chantier de Sikasso

mardi prochain. J'ai donc instruit au Groupement d'entreprises ECGF/EMCM de finir au plus tard le 15 mai 2021, un délai non négociable», a-t-il précisé.

Sikasso a été la seconde étape de la visite. Dans la ville poussent des ouvrages gigantesques. Les routes sont barrées par endroits. Le trafic est souvent très dense. Les activités battent leur plein. En effet, la 3^e région administrative connaît une très forte croissance démographique. Cela occasionne une importante concentration des populations sur l'ensemble des infrastructures existantes. Pour fluidifier la mobilité de ses habitants, le gouvernement a, grâce au soutien des Partenaires techniques et financiers, entrepris l'aménagement en 2 x 2 voies la traversée de la ville de Sikasso pour un coût global de 6.617.704.965 Fcfa, la construction d'un échangeur au carrefour RN7/RN11 pour 6.346.455.900 Fcfa et d'un viaduc au-dessus de l'Avenue de l'OUA (14.080.492.700 Fcfa).

Le coût de l'ensemble

des travaux est estimé à 27.044.653.565 Fcfa, financé à 77,11% par la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et le Budget national. Les travaux sont exécutés par l'entreprise EGK qui sont à un taux de réalisation évalué à 30%.

Le premier responsable du département des Transports et des Infrastructures a visité l'ensemble des chantiers en cours. Immersion à la fin de laquelle, il s'est dit satisfait de l'évolution des travaux dans la ville de Sikasso. Pour lui, tout doit être fait

pour respecter le délai final de mars 2021.

Pour ce faire, il a promis de continuer à suivre de près l'évolution des différents chantiers. Makan Fily Dabo n'a pas manqué de solliciter l'indulgence des populations, car beaucoup d'artères sont actuellement bloquées à cause des travaux. Il les a invitées également au respect du code de la route pour éviter des accidents mortels.

Le viaduc au carrefour de l'OUA est un pont dalle double (nord et sud) en béton précontraint d'une longueur

de 450,5 m. Chaque pont est constitué de cinq tabliers. Chaque tablier supporte un sens de circulation de 2 voies 3,50 m chacun. Quant à l'échangeur au carrefour RN7-RN11, long de 64,95 m, il est constitué de deux tabliers juxtaposés nord et sud supportant chacun un sens de circulation. Chaque tablier supporte une voie de circulation de 4,0 m et une bande d'arrêt d'urgence de 2,0 m de largeur.

Un ouvrier rencontré sur le chantier a, sous couvert de l'anonymat, expliqué que leurs équipes rencontrent énormément de problèmes avec les populations. Certains soulèvent les barrières et circulent pendant qu'ils travaillent. Ceux dont les maisons doivent être détruites nous menacent, se plaint-il.

Par ailleurs, un autre challenge réside au niveau des canalisations de la Somagep et d'autres réalisations de la société Energie du Mali (EDM).

En effet, certaines installations doivent être revues et cela ralentit le travail. 40% des réseaux ont été déplacés à ce jour contre 0% en ce qui concerne la libération des emprises par les commerçants et riverains.

Oumar SANKARÉ

Bla : DANS LA FORGE D'OUMAR



Toutes les charges de la famille et ceux des apprentis reposent sur les revenus de cet atelier

Lutte contre la Covid-19 : BRISER LA CHAÎNE DE TRANSMISSION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES

L'Association initiative contre la faim des enfants (IFE-Mali) qui n'entend pas rester en marge de la croisade contre la Covid-19 a initié sur financement de l'ambassade de la Grande-Bretagne un programme dans ce sens intitulé : «Projet de lutte contre la propagation de la Covid-19 dans les communautés vulnérables au Mali». L'initiative a été solennellement lancée, lundi dernier, au siège de l'Association au cours d'une conférence de presse.

La conférence était animée par le président de l'Association, Adama Kouyaté, en présence d'une représentante de l'ambassade de la Grande-Bretagne dans notre pays, Jenna Saidi et de la coordinatrice du Programme d'éducation (Sini), Badiallo Boré.

Le président de l'Association a fait la genèse du projet qui est financé à hauteur de plus de 14 millions de Fcfa par l'ambassade de la Grande-Bretagne. Et de rappeler que son organisation, à but non lucratif avec comme mission d'améliorer la qualité de vie des femmes et des enfants, a pour objet de lutter pour la protection de leurs droits fondamentaux, a été portée sur les fonts baptismaux en 2012. L'Association intervient aussi dans l'amélioration de la santé, de l'éducation, de la bonne alimentation, de la sécurité, mais œuvre aussi pour l'épa-

nouissement économique, physique et mental des cibles susmentionnées.

Le projet est focalisé sur les femmes et les enfants, issus des communautés défavorisées. À cet effet, le conférencier a expliqué que de nos jours, il officie dans le Cercle de Kangaba, Commune de Karan à travers son projet d'éducation dénommé «Sini» et celui d'autonomisation des femmes «Musso».

Pour lui, «Sini» ou demain est un projet phare, dont le but est de réinscrire à l'école les enfants défavorisés ayant été forcés d'abandonner les bancs pour travailler dans les mines d'or artisanales où leurs droits fondamentaux ne sont pas du tout respectés. Le conférencier a également ajouté que le projet Sini a pu identifier plus de 150 élèves, travaillant dans différentes mines d'or du village de Karan et compte aujourd'hui 50 bénéficiaires, dont 31 filles et 19 garçons. Adama Kouyaté a aussi souligné que «Musso», l'autre projet phare, vise à promouvoir l'épanouissement économique et social des femmes rurales.

Et de rappeler que le projet qui vient d'être lancé est destiné à lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus. Pour lui, l'initiative s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des populations vulnérables qui, selon lui, sont dans le déni de la maladie.

Cette couche vulnérable a besoin d'être sensibilisée, informée sur la maladie afin de briser la chaîne de contamination. Pour lui, le projet couvre plusieurs localités, notamment les six communes de Bamako mais aussi des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti.

Adama Kouyaté a relevé que des séances de causeries éducatives sur la Covid-19 seront organisées dans les 22 communautés ciblées par le programme pour toucher les groupements de femmes, les chefs de ménages, les groupes de jeunes amis se réunissant régulièrement autour du thé pour discuter de l'actualité, du quotidien et des projets individuels de leurs membres. Les vendeurs ambulants et autres ouvriers sont aussi visés. Enfin, il a fait révéler que des téléphones portables et des crédits téléphoniques seront donnés à la direction régionale de la santé de Koulikoro pour informer sur les cas de contamination. Ce choix justifie par le fait que cette Région est l'une des plus touchées.

Jenna Saidi a expliqué les motivations de son pays à financer un tel programme important. Elle espère sur un résultat satisfaisant à la fin du projet qui s'étend sur 3 mois.

Amsatou Oumou TRAORÉ

À Bla, il y a tout un quartier réservé aux forgerons. Il s'appelle Noumouna. Selon certaines sources anciennes, les forgerons Sanogo seraient les premiers habitants voire les fondateurs de Bla.

C'est à 10 heures 15 minutes que je suis arrivé dans la famille de feu Youssouf Sanogo (décédé en 2018 à l'âge de 73 ans), la plus grande famille des forgerons de Bla.

Sous des hangars de bois couverts de pailles et de tiges de mil, la famille Sanogo est transformée en atelier de travail. L'aîné de la famille est Oumar Sanogo dit Bâ Oumar qui est l'actuel chef d'atelier. Âgé de 48 ans, marié et père de 8 enfants, il dirige le plus grand atelier de forgerons dans la Commune de Bla.

«J'ai hérité ce métier de mon père. Depuis l'âge de 8 ans, j'ai commencé à travailler auprès de mon père. Étant le premier fils de la famille, mon père ne faisait rien en matière de forge sans moi. C'est avec les revenus de ce métier qu'il m'a trouvé une femme et celles de cinq de mes frères», raconte Oumar Sanogo dit Bâ Oumar.

L'homme est l'aîné d'une fratrie de 13 fils au total, tous de même père mais de mères différentes. Son père tout en lui inculquant les rudiments du métier lui a fait comprendre qu'il peut y gagner sa vie. Le papa a appris

à son fils qu'il a tout gagné dans ce métier : se marier, acheter un terrain à usage d'habitation.

Oumar Sanogo a appris avec son père les techniques de ce métier. Il a vu son père fabriquer des daba, des charrettes, des socs des charrettes, des socs des charrettes, des daba, des pioches, des pelles, etc. Comme ce commerçant grossiste du nom d'Issiaka Coumaré qui sillonne plusieurs marchés (foires) du Cercle à savoir Touna, Yangasso, Diaramana, Tonto, Benguène. «Je travaillais avec le père d'Oumar Sanogo depuis des années, après la mort de celui-ci je n'ai pas rompu le lien ; je viens faire mes commandes. Oumar travaille bien comme son père c'est pour cela que je continue à venir. Moi-même je suis un forgeron, mais je n'ai pas de forge car mon père ne pratiquait pas le métier et cela ne m'a pas fait oublier mon rang social. Je nourris ma famille dans le commerce de ces outils ; mon fils même me suit dans ce commerce car il prend des marchandises avec moi et revend pour satisfaire ses petits besoins», témoigne Issiaka Coumaré.

Aujourd'hui, Oumar Sanogo travaille avec ses frères et d'autres jeunes d'ailleurs qui ne sont pas forgerons. Il a sous ses ordres 20 jeunes âgés de 15 à 40 ans. «Dans ce métier, je peux faire des recettes de plus de 3 millions de Fcfa par an si j'ai beaucoup de marchés. À l'approche de l'hivernage, des commandes nous viennent d'un peu partout dans le Cercle de Bla», révèle notre interlocuteur.

Vu le nombre des commandes importantes, il utilise 4 forges et une dynamo à souder. Toutes les charges de la grande famille Sanogo

et celles de ses apprentis reposent sur les revenus de cet atelier.

Des commerçants grossistes de Bla et d'ailleurs viennent s'approvisionner en outils fabriqués par Oumar Sanogo comme des fourneaux, des socs des charrettes, des daba, des pioches, des pelles, etc. Comme ce commerçant grossiste du nom d'Issiaka Coumaré qui sillonne plusieurs marchés (foires) du Cercle à savoir Touna, Yangasso, Diaramana, Tonto, Benguène. «Je travaillais avec le père d'Oumar Sanogo depuis des années, après la mort de celui-ci je n'ai pas rompu le lien ; je viens faire mes commandes. Oumar travaille bien comme son père c'est pour cela que je continue à venir. Moi-même je suis un forgeron, mais je n'ai pas de forge car mon père ne pratiquait pas le métier et cela ne m'a pas fait oublier mon rang social. Je nourris ma famille dans le commerce de ces outils ; mon fils même me suit dans ce commerce car il prend des marchandises avec moi et revend pour satisfaire ses petits besoins», témoigne Issiaka Coumaré.

Aujourd'hui à Bla, les Sanogo sont connus par tout le monde dans ce métier de forgeron.

Moussa OUÉRÉ Bla

Général Béguélé Sioro : «JE CONSEILLE AUX OFFICIERS DE VIVRE DANS LES MÊMES CONDITIONS QUE LEURS ÉLÉMENTS»

Cette année, l'Armée malienne fête ses 60 ans d'existence. Le général de brigade aérienne à la retraite et ancien responsable en charge des équipements porte un regard sur notre outil de défense de sa création à nos jours et suggère des pistes pour sortir de la crise sécuritaire

L'Essor : L'Armée fête cette année ses 60 ans d'existence. Quel regard portez-vous sur notre outil de défense, de sa création à nos jours ?

Gal Béguélé Sioro : L'Armée malienne a été créée par le président Modibo Keita après l'accession de notre pays à l'indépendance. Il a perçu, dès les premières heures de notre indépendance, qu'il lui faut une armée nationale et qu'il faut qu'il libère les troupes coloniales. C'est ce qu'il a fait le 20 janvier 1961, date à laquelle les derniers soldats ont quitté le sol malien. Cela marque la date anniversaire de notre armée. L'Armée a été fondée par des anciens officiers très patriotes qui pouvaient rester dans l'armée française. Mais, ils ont trouvé bon de retourner à la mère patrie pour bâtir l'armée nationale. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour créer une armée nationale.

Il faut dire que notre armée a commencé à se développer avec les partenaires du Mali, en l'occurrence les pays d'obédience socialiste. À l'époque, le Mali faisait partie des pays non alignés. Donc, ces pays socialistes ont été les premiers à soutenir notre armée. En Afrique par exemple, c'est l'Égypte de Nasser qui nous a donné des armements. Tous les anciens militaires se rappellent du fusil «Akim», du «pistolet mitrailleur RAU» (République arabe uni)... Ces armes ont été livrées à l'Armée malienne par l'Égypte, la République arabe Uni à l'époque. Par la suite, la Tchécoslovaquie a beaucoup appuyé l'Armée malienne, en livrant des véhicules. La Russie (ex-Union des républiques socialistes soviétiques) a donné les premiers chars et les premiers équipements. Les Russes nous ont également donné d'autres types de mitrailleuses. Quant à la République populaire de Chine, elle a été le premier pays à nous livrer les kalachnikovs pour la milice populaire.

Nous avions été équipés de «BRDM» ensuite, les moyens aériens ont suivi. Ce que je sais, les premiers avions de chasse étaient les Mig-15 et Mig-17. Je ne sais pas si c'est à la fin du régime de Modibo Keita ou au début du régime militaire de Moussa Traoré. Mais une chose est certaine, c'est que l'essentiel des équipements militaires de l'armée a été acquis sous le régime du Comité militaire de libération nationale (CMLN) grâce à la clairvoyance et au dynamisme du lieutenant-colonel Kissima Doukara qui était ministre de la Défense et de la Sécurité intérieure.

En tout cas, pour la modernisation de notre armée, Kissima Doukara doit être le principal acteur parce que c'est en ce moment que les élèves des terminales ou ceux ayant le Bac ont été recrutés pour aller faire les formations d'ingénieurs, de pilotes etc. Les éléments du CFP ou de l'ECICA, eux aussi, on les prenait pour les envoyer faire la formation de technicien d'avion, si bien que dans les années 70-75 jusqu'en 80, l'armée de l'air



avait beaucoup de cadres techniques. Elle n'avait rien à envier à aucune autre armée.

Donc, grâce au dynamisme de Kissima, nous avons eu comme équipements modernes toute la série des Mig 21. Ensuite, nous avons eu l'AN26 pour les transports aériens. Tout comme des hélicoptères en provenance de la Chine qu'on appelait les Z5 et un hélicoptère en provenance de la Russie, le Mig8. Tous ces équipements aériens ont été acquis pendant ces temps, c'est la plus belle période que l'armée de l'air ait connue.

Les changements en URSS ont joué sur la coopération, parce qu'avant, les Russes pouvaient nous donner des matériels à crédit à long terme. Ce qui n'était plus à l'ordre du jour avec la nouvelle donne. Désormais, il fallait payer 50% à la commande et le reste à la livraison. Le Mali n'était pas prêt pour cela, puisqu'étant habitué à l'ancien système. Aussi, il n'y avait pas de volonté pour équiper l'armée.

Pendant les premiers dix ans de la III^e République, on avait élaboré une Loi de programmation militaire qui n'a pas vu le jour parce qu'on l'a couplé à la délocalisation des garnisons. La délocalisation d'un camp demande la réalisation de beaucoup d'infrastructures, de services, de logements pour les militaires, des écoles pour leurs enfants. Ce projet a été mis dans les tiroirs, parce qu'il fallait beaucoup d'argent pour le mettre en œuvre. Si on avait fait cette première loi de programmation militaire, on allait acquérir des équipements et, peut-être que les rébellions successives allaient être maîtrisées. On n'a pas eu réellement une volonté politique pour équiper l'Armée de 1992 jusqu'à mon départ à la retraite en 2014.

L'Essor : Notre pays est confronté à une crise sécuritaire sans précédent depuis 2012. Quelle solution préconisez-vous pour une sortie de crise ?

Gal Béguélé Sioro : Il faut savoir d'où vient le pro-

blème. Qu'est-ce qui a amené la crise de 2012 ? C'est la guerre en Libye. Quand la Libye a été attaquée par les puissances occidentales et que Kadhafi a été «liquidé», ce pays est devenu un hors-la-loi et chacun se servait dans ses stocks. Or, la Libye était l'un des pays les mieux dotés dans les différents types d'armements. Il y a trop de paramètres non définis qui ont compliqué cette guerre asymétrique qui implique beaucoup d'acteurs. Quand on essaie de résoudre le problème d'un côté, on fait soulever un autre et vice-versa. Si le problème n'était que la rébellion, il n'y avait pas trop de soucis. Car, cette rébellion a été d'ailleurs circonscrite à Kidal et dans ses zones : Bouréissa, Tessalit...avec une partie vers Léré, Nampala. Déjà, l'armée était bien présente dans ces lieux. Mais pourquoi le problème a persisté ? Pendant que les gens étaient sur le terrain, beaucoup de parents téléphonaient à leurs enfants pour leur dire de ne pas se faire tuer pour le président ATT. Mais, est-ce qu'ils se battaient pour ATT ? Chacun de nous est venu dans l'armée parce qu'il l'a voulu. C'est le volontariat. Je ne vois pas pourquoi quelqu'un d'autre doit interférer dans cela. L'État a le devoir impérieux d'équiper, d'entretenir l'armée avant de l'envoyer sur le terrain. Si l'État n'a pas ces moyens, il n'envoie pas les gens sur le front.

Le problème était simple au départ mais maintenant il est compliqué. Pour cela, il doit y avoir des solutions politiques, économiques et militaires. Les solutions militaires sont sur le terrain, c'est-à-dire que l'armée arrive à battre tous ces gens. Mais, tant que les mesures d'accompagnement politique et économique ne suivent pas, le problème va revenir parce qu'à plusieurs reprises, l'armée a su contenir la rébellion, mais les mesures économiques et politiques ont été faiblement mises en place et le pro-

blème est revenu. Tout problème doit être résolu sur la base de la vérité. Les hommes aujourd'hui ne demandent qu'à être commandés. Commander veut dire quoi ? Le commandement doit être par proximité, on ne peut pas commander les hommes de loin. Si j'ai des conseils à prodiguer aux chefs militaires, je leur dirai de vivre dans les mêmes conditions que leurs éléments. Toutes les rumeurs tendant à dire que l'Armée malienne n'est pas formée, ni instruite, sont fausses. L'Armée malienne est instruite, formée, mais elle n'est pas entraînée. C'est l'entraînement qu'il faut revoir pour que le soldat puisse mettre ses connaissances théoriques au niveau des réflexes.

L'Essor : Dès les premières heures de cette crise, les partenaires de notre pays, notamment la France, sont venus au chevet du peuple malien. Que devrions-nous attendre de ces partenaires, vu l'évolution de la situation sécuritaire ces derniers temps ?

Gal Béguélé Sioro : La solution se trouve entre les mains de nous Maliens d'abord. N'attendons pas que quelqu'un d'autre vienne pour résoudre la crise. Depuis 2013 ou 2014, la communauté internationale est sur le sol malien et tente de trouver une solution au problème. Avec les accords de Ouagadougou, l'administration malienne était revenue à Kidal et s'était installée un peu partout. Mais après, la si-

tuation a dégénéré et le problème s'est déplacé progressivement jusqu'au centre du pays où on a trouvé un moyen lugubre en opposant des gens qui ont vécu des millénaires ensemble et qui ont des liens de mariage entre eux, c'est-à-dire les Peulhs et les Dogons.

L'Essor : Beaucoup de nos compatriotes fondent l'espoir sur la Transition pour mettre fin à cette situation. Est-ce que vous partagez ce sentiment ?

Gal Béguélé Sioro : C'est l'union de toutes les forces vives qui doit se faire autour de la Transition pour trouver les solutions. La Transition va faire ce qu'elle peut. Je pense que les autorités de la Transition doivent se mettre à l'œuvre en essayant de faire ce qu'elles peuvent faire en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. Il faut qu'on arrive à récupérer une bonne partie de notre territoire. Mais, on ne peut pas faire seul ce travail. Donc, il faut trouver d'autres acteurs, c'est-à-dire des partenaires stratégiques, pas pour remplacer ceux qui sont là, mais pour les compléter. Parce que chacun a sa petite dose de connaissance, de savoir-faire. Je ne comprends pas pourquoi les soldats de la Minusma ne se battent pas contre les terroristes. Alors qu'en Centrafrique, les Casques bleus ont mandat pour se battre. Pourquoi cela ?

Propos recueillis par

Bembablin DOUMBIA

Dioila : LA CHEFFE DE L'EXÉCUTIF RÉGIONAL PREND FONCTION



Mme Cissé Aminata Diallo

La cérémonie de prestation de serment du gouverneur de la nouvelle Région de Dioila, Cissé Aminata Diallo, s'est déroulée au palais de justice de Dioila le lundi 11 janvier 2021, en présence des sous préfets, des autorités politiques, coutumières et des chefs des services techniques.

Le président du tribunal d'instance de Dioila, Bouba-car Fofana, a instruit au greffier de lire le contenu du décret de nomination des gouverneurs de régions et du District de Bamako. Cette lecture a été suivie par celle du réquisitoire du procureur

de la République auprès le tribunal de Dioila.

Après ces différentes étapes, le président du tribunal a fait lire Mme Cissé Aminata Diallo la formule de serment avant de la renvoyer à ses nouvelles fonctions.

Le président du tribunal a notifié les qualités de la nouvelle cheffe de l'exécutif régional, et rappelé la confiance placée en elle par les plus hautes autorités du pays pour relever les défis du moment. Mme Cissé Aminata Diallo a assuré qu'elle serait à hauteur de mission

Daniel FOMBA

Amap-Dioila

Koutiala : LE NOUVEAU GOUVERNEUR VA AU CONTACT DE LA POPULATION



Le général de brigade Abdoulaye Cissé

Le général de brigade Abdoulaye Cissé est le gouverneur de la nouvelle Région de Koutiala. Il a été présenté le 15 janvier 2021 aux autorités administratives, politiques, coutu-

mières et religieuses de la localité. Le général Abdoulaye Cissé veut marquer son territoire dès sa prise de fonction. À ce propos, il a exprimé sa détermination à tout mettre en œuvre pour le développe-

ment de la localité.

« On est venu pour travailler et ce travail commence maintenant avec le concours de tous », a dit le général Cissé, ajoutant que la population de Koutiala doit être en première ligne pour le développement de la région.

Qualifié d'homme compétent pour toujours mener à bien ses missions, le gouverneur Cissé est aussi un homme intègre qui a l'amour de son pays. Il était précédemment le gouverneur de la Région de Mopti.

Avant d'être présenté aux populations et de prendre fonction, le général Abdoulaye Cissé a rendu une visite de courtoisie aux autorités traditionnelles et religieuses et à ses frères d'armes du Camp militaire de Wolobougou pour demander leur accompagnement et leurs bénédictions.

Ibrahim DEMBÉLÉ
Amap-Koutiala

CHAN 2021 : LES «SOLDATS MALIENS» À L'ASSAUT DU CAMEROUN

Le match Cameroun-Mali coïncide avec le 60^e anniversaire de l'Armée nationale. Une belle occasion pour les Aigles locaux de magnifier cet événement que notre pays célèbre depuis 1961



Moussa Ballo et ses partenaires ne jurent que par la victoire

Si le capitaine Djigui Diarra et ses coéquipiers étaient au Mali, nul doute qu'ils allaient fêter, ce mercredi et avec l'ensemble de nos concitoyens, le 60^e anniversaire des Forces armées du Mali (FAMA). En effet, depuis la création de l'Armée nationale le 20 janvier 1961, le Mali célèbre, chaque année et à travers tout le pays, cette date qui a marqué le départ de l'armée coloniale française. Inutile donc de dire que le 20 janvier est une date importante pour le Mali et les Maliens, surtout ce 60^e anniversaire des FAMA qui intervient à un moment où le pays fait face à la crise sécuritaire la plus grave de son existence. Hasard du calendrier, la célébration de l'anniversaire de la création de l'armée nationale coïncide cette année avec un événement d'envergure nationale et qui focalisera, à n'en pas douter, l'attention des dizaines de millions de Maliennes et de Maliens, ce mercredi. Vous l'avez peut-être deviné, il s'agit du match Cameroun-Mali, comptant pour la deuxième journée de

la phase de poules du Championnat d'Afrique des nations (CHAN). Ce n'est pas une finale et il n'y a ni trophée, ni médaille au bout de cette confrontation. Mais cela n'enlève rien à l'enjeu de cette explication entre les deux favoris de la poule A.

D'un côté, il y a les Camerounais, hôtes du tournoi et qui se doivent de gagner pour rassurer leurs supporters après le court succès de la première journée contre le Zimbabwe (1-0) et de l'autre les Aigles locaux, vainqueurs, eux aussi de leur premier match (1-0 face au Burkina Faso) et qui ont à cœur de poursuivre sur la même lancée. Dans ce choc entre Camerounais et Maliens, il y a, bien entendu, la première place de la poule en jeu, mais au-delà, c'est un duel de suprématie entre deux sélections qui font partie des prétendantes au sacre. Contre le Zimbabwe, le Cameroun a outrageusement dominé le match (29 tirs en 90 minutes, dont 5 tirs cadrés, contre seulement 2 tirs pour les Warriors) et fait montre de beaucoup d'engagement. Mais dans le jeu, les

Lions indomptables n'ont pas été impressionnants et les locaux auraient même pu se faire piéger par les Zimbabwéens, notamment en première période. Comme le dit l'adage, comparaison n'est pas raison et chaque match a ses vérités, mais jugés à travers leur prestation contre le Zimbabwe, les Camerounais sont à la portée des Aigles, surtout si le capitaine Djigui Diarra et ses coéquipiers reproduisent la copie de leur deuxième période contre le Burkina Faso. C'est peut-être là que se trouve la clé de ce match pour le Mali qui, après une première demi-heure décevante face aux Étalons du Faso, a bien réagi et produit un football plutôt séduisant.

On sait les Camerounais athlétiques et il faut s'attendre à voir les locaux pratiquer un football engagé. Pour les protégés du sélectionneur national Nouhoum Diané, le premier défi à relever sera donc physique. À défaut de répliquer du tic au tac aux Lions indomptables sur leur terrain favori, les Aigles locaux doivent chercher à poser le ballon, faire montre

de solidarité sur la pelouse et surtout se rappeler que le Mali célèbre les FAMA mercredi et doivent se battre pour faire honneur à l'armée. Autrement dit, le capitaine Djigui Diarra et ses coéquipiers doivent se considérer comme des soldats en mission et tout faire pour gagner et magnifier la fête de l'Armée nationale si chère aux Maliens. Si les Aigles locaux l'emportent mercredi face aux Lions Indomptables, ils rendront heureux des milliers de Maliens et de Maliennes, y compris dans le rang des FAMA qui semblent avoir pris la mesure des forces du mal. En tout cas, ces derniers mois, l'Armée nationale a indiscutablement marqué des points dans la lutte contre le terrorisme et la sélection nationale rendrait un bel hommage à nos forces de défense, en gagnant, mercredi, contre le pays organisateur du CHAN.

Souleymane B. TOUNKARA

Mercredi 20 janvier au stade Ahmadou Ahidjo
16h : Cameroun-Mali

ILS ONT DIT...

Nouhoum Diané, sélectionneur des Aigles locaux : «Le groupe est serein et tranquille, pour moi, c'est l'essentiel. Je demande aux joueurs de ne pas se stresser. Il faut qu'ils gardent le mental, c'est le plus important pour une rencontre de ce genre».

Mamadou Coulibaly, attaquant des Aigles locaux : «Cette rencontre sera comme une finale pour nous, tout le groupe est concentré sur le match car l'objectif est d'obtenir les trois points et se qualifier au prochain tour, dès mercredi».

Yacouba Doumbia, défenseur des Aigles locaux : «Nous allons aborder cette rencontre avec beaucoup de prudence et de concentration. Nous savons que nous pouvons nous qualifier dès cette rencontre, c'est pourquoi nous allons

tout mettre en œuvre pour arracher la qualification».

Djigui Diarra, capitaine des Aigles locaux : «Je crois fermement à la qualification face au Cameroun. Ce ne sera pas un match facile, mais je suis optimiste. Inch-Allah, nous allons avoir cette qualification».

Zoumana Simpara, milieu des Aigles locaux : «Cette rencontre va se jouer de bout en bout. Pour moi, la première équipe qui va marquer a toutes les chances de l'emporter. Je demande la bénédiction de toutes les Maliennes et de tous les Maliens».

Propos recueillis par
Djènèba BAGAYOKO

LE CALENDRIER, LES POULES ET LES RÉSULTATS DU CHAN

Poule A à Yaoundé : Cameroun, Zimbabwe, Mali, Burkina Faso

Poule B à Douala : Libye, Niger, RD Congo, Congo

Poule C à Douala : Maroc, Togo, Rwanda, Ouganda

Poule D à Limbé : Zambie, Tanzanie, Guinée, Namibie

LES RÉSULTATS

Cameroun-Zimbabwe : 1-0

Mali-Burkina Faso : 1-0

Libye-Niger : 0-0

RD Congo-Congo : 1-0

Maroc-Togo : 1-0

LE PROGRAMME

Aujourd'hui à Limbé

16h : Zambie-Tanzanie

19h : Guinée-Namibie

Mercredi 20 janvier à Yaoundé

16h : Cameroun-Mali

19h : Burkina Faso-Zimbabwe

Jeudi 21 janvier à Douala

16h : Libye-RD Congo

19h : Congo-Niger

Vendredi 22 janvier à Douala

16h : Maroc-Rwanda

19h : Ouganda-Togo

Samedi 23 janvier à Limbé

16h : Zambie-Guinée

19h : Namibie-Tanzanie

Dimanche 24 janvier

À Yaoundé

19h : Burkina Faso-Cameroun

À Douala

19h : Zimbabwe-Mali

Lundi 25 janvier à Douala

19h : Congo-Libye

À Yaoundé

19h : Niger-RD Congo

Mardi 26 janvier à Douala

19h : Ouganda-Maroc

À Limbé

19h : Togo-Rwanda

Mercredi 27 janvier

À Limbé

19h : Namibie-Zambie

À Douala

19h : Tanzanie-Guinée

QUARTS DE FINALE

Samedi 30 janvier à Yaoundé

16h : 1^{er} poule A-2^e poule B (25)

À Douala

19h : 1^{er} poule B-2^e poule A (26)

Dimanche 31 janvier à Douala

16h : 1^{er} poule C-2^e poule D (27)

À Limbé

19h : 1^{er} poule D-2^e poule C (28)

DEMI-FINALES

Mercredi 3 février à Douala

15h : Vainq 25-Vainq 28 (29)

À Limbé

19h : Vainq 27-Vainq 26 (30)

3^e PLACE

Samedi 6 février à Douala

19h : perdant 29-Perdant 30

FINALE

Dimanche 7 février à Yaoundé

19h : Vainq 29-Vainq 30

CAN féminine 2022 : CE SERA AU MAROC



Les Aigles Dames (en jaune) ont terminé 4^e lors de la dernière édition

La prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN-féminine 2022) se déroulera au Maroc. L'annonce a été faite vendredi dernier par la Confédération africaine de football (CAF), à l'issue de la réunion de son comité exécutif, tenu en marge du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) dont le coup d'envoi a été donné le 16 janvier au Cameroun. Cette CAN-féminine 2022 devrait être la première édition à 12 équipes, contre 8 pour les précédents tournois. Aussi, la compétition pourrait être qualificative pour la Coupe du monde 2023 qui aura lieu en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'édition 2020 aurait dû inaugurer cette nouvelle formule,

mais elle a été annulée par la CAF, le Congo-Brazzaville ayant renoncé à abriter le tournoi pour cause de pandémie de la Covid-19. On s'en souvient, après ce report, le président de la FIFA, Gianni Infantino avait martelé que le football féminin «est une priorité absolue» pour l'instance suprême du football mondial, ajoutant que «nous ne devrions pas utiliser le coronavirus pour mettre de côté le football féminin».

La secrétaire générale de la FIFA, Fatma Samoura, avait, à son tour rajouté une couche : «La CAN féminine 2020 a été annulée tout simplement parce qu'il n'y aura pas de Coupe du monde en 2021. Cela veut dire qu'entre 2019 et 2023 les filles qui ont

fait leur preuve en France l'année dernière n'auront que la possibilité de jouer des qualifications en 4 ans. Mais ce n'est pas possible ! Comment voulez-vous qu'un pays africain puisse se permettre le rêve de remporter une Coupe du monde avec ce genre de management ?», a-t-elle dit. Jointe au téléphone, la capitaine des Aigles Dames s'est réjouie du choix du Maroc pour accueillir le tournoi avant d'annoncer que la sélection nationale fera tout pour être présente au Royaume chérifien. «Le Maroc est un bon pays, qui dispose de bonnes infrastructures pour une compétition de ce genre. Donc, je suis très contente que la CAF ait porté son choix sur le Maroc et je ne suis pas la seule à saluer la décision de la CAF. À présent, la balle est dans le camp de la Fédération malienne de football (Femafoot) qui doit tout mettre en œuvre pour une bonne préparation de la sélection. Pour ce qui nous concerne, il n'y a qu'un seul mot d'ordre, c'est la qualification pour la phase finale», déclare Fatoumata Doumbia «Raoul».

Pour rappel, les Aigles Dames ont terminé quatrièmes de la dernière CAN féminine qui s'était déroulée en 2018 au Ghana. Jusqu'à présent, c'est le meilleur classement de la sélection nationale féminine.

**Djènèba
BAGAYOKO**

Afrobasket masculin 2021 : AIGLES, LA ROUTE DU RWANDA PASSE PAR LA TUNISIE

La troisième et dernière fenêtre qualificative pour l'Afrobasket, Rwanda 2021 aura lieu entre le 17 et le 21 février 2021. Initialement prévue au Mali, la compétition a été finalement confiée à la Tunisie et au Cameroun. Cette dernière fenêtre qualificative de l'Afrobasket aura également lieu sous forme de tournoi dans un environnement protégé, afin d'assurer la sécurité et de préserver la santé de tous les participants.

Les matches retour des Groupes A, D et E se joueront à Monastir, en Tunisie (17-21 février), tandis que ceux des Groupes B et C se disputent à Yaoundé, au Cameroun (19-21 février). Le Mali compose le groupe D avec le Nigeria, le Soudan du Sud et le Rwanda. Après les trois matches de la 2^e fenêtre, en novembre, au Rwanda, la sélection nationale masculine occupe la 3^e place du classement derrière le Soudan du Sud et le Nigeria.

Le Mali qui a participé aux sept dernières éditions de l'Afrobasket est déterminé à prolonger la série et ne jure que par la qualification. Triple participant à cette compétition, le distributeur Mahamadou Kanté souligne l'importance du tournoi pour notre pays. «Ce sera crucial pour nous. Nous aurions pu gagner nos matches avant cette fenêtre, si l'équipe avait eu une bonne préparation»,

affirme l'international malien, avant d'enfoncer le clou : «Le jeu collectif n'était pas bon, les circonstances actuelles, avec la Covid-19, ont également compliqué notre rassemblement avant le tournoi. J'espère vraiment que nous avancerons au tour suivant». Lors de la deuxième fenêtre, le meneur des Aigles avait tourné avec une moyenne de 6.7 points, 3 assists et 2.7 rebonds par match. Et malgré les difficultés rencontrées à Kigali, le joueur se dit optimiste quant aux chances de qualification de notre pays.

Parlant des jeunes éléments qui ont intégré le groupe, notamment le très prometteur Siriman Kanouté, l'international malien dira. «Il a prouvé qu'il mérite sa place dans l'effectif. Il lui manque de l'expérience, mais il a envie d'apprendre. Cela va certainement encourager d'autres jeunes à rejoindre l'équipe nationale, si on leur donne l'occasion», a fait remarquer Mahamadou Kanté. Les pays qui finiront aux trois premières places de chacun des groupes se qualifieront pour la 30^e édition de la compétition majeure du basket africain, qui aura lieu du 24 août au 5 septembre à Kigali (Rwanda).

Si le Rwanda termine à l'un des trois premiers rangs de son groupe, les trois équipes les mieux classées du Groupe D participeront à la phase finale. Cela signifie

aussi que la meilleure 4^e des 5 groupes, selon les règles de classement du règlement officiel du basketball, viendra alors compléter le tableau final de l'Afrobasket qui réunira 16 nations.

Toutes les poules vont disputer leur dernière série de matches aller et retour en février pour décider des qualifications pour la phase finale. Quinze des vingt équipes pourront se qualifier et rejoindre le Rwanda, pays hôte, ce qui signifie que seules les équipes les moins bien placées de chaque groupe seront finalement éliminées. Cependant, même si les équipes en tête de chaque groupe ont enregistré trois victoires sur trois jusqu'à présent, aucune d'entre elles n'est vraiment assurée d'une place en phase finale. De même, les équipes qui ont perdu leurs trois matches jusqu'à présent ont encore une chance de se qualifier pour le grand rendez-vous continental. Ainsi, après des mois de matches à huis clos, les équipes qui jouaient à Kigali ont bénéficié d'un bonus, car certains fans étaient autorisés à assister aux matches mais uniquement s'ils pouvaient fournir des résultats négatifs aux tests de la Covid-19. Reste à savoir si d'autres fans seront autorisés à assister au dernier tour des qualifications et s'ils seront présents en finale.

Seïbou S. KAMISSOKO



UNITE DE GESTION DU PROGRAMME
HARMONISATION ET INNOVATION AU BENEFICE DES INITIATIVES
DE LA SOCIETE CIVILE D'UTILITE SOCIALE (HIBISCUS)
Convention de financement n° ML/FED/038-970



Avis de Publication locale

DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES : Au profit des OSC bénéficiaires de AMI 3 et des nouveaux acteurs de la société civile utilisateurs des réseaux et médias sociaux du Mali dans le cadre de la mise en œuvre du programme HIBISCUS.

Références des 3 dossiers d'appels d'offres : DAO/N°1/OSC-NA/HIBISCUS/20 ; DAO/OSC/N°2/OSC_NA/HIBISCUS/20 ; DAO/N°3 OSC-AMI3/HIBISCUS/20

L'Unité de Gestion du Programme HIBISCUS lance 3 (trois) dossiers appels d'offres au profit des OSC bénéficiaires de AMI 3 et des nouveaux acteurs de la société civile utilisateurs des réseaux et médias sociaux du Mali. Cette activité entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme HIBISCUS. Ces DAO sont les suivants :

DAO/N°1/OSC-NA/HIBISCUS/20:

Fourniture, livraison et mise en service de matériels informatiques, au profit des OSC bénéficiaires de AMI-3 et des nouveaux acteurs de la société civile utilisateurs des réseaux et médias sociaux du Mali,

DAO/OSC/N°2/OSC_NA/HIBISCUS/20:

- Lot n°1 : Fourniture, livraison et mise en service de matériels numériques et de télécommunication au profit des OSC bénéficiaires de l'AMI-3 et des nouveaux acteurs de la Société Civile utilisateurs des réseaux et médias sociaux du Mali,
- Lot n° 2 : Fourniture, livraison et mise en service des Groupes électrogènes et motos au profit des OSC bénéficiaires de l'AMI-3 et des nouveaux acteurs de la Société Civile utilisateurs des réseaux et médias sociaux du Mali.

DAO/N°3 OSC-AMI3/HIBISCUS/20:

Fourniture, livraison et mise en service de mobiliers au profit des OSC bénéficiaires de l'AMI-3 et des nouveaux acteurs de la Société Civile utilisateurs des réseaux et médias sociaux.

Le texte complet des dossiers d'appels d'offres peut être consulté à l'Unité de Gestion du Programme (UGP) HIBISCUS sise à Sotuba ACI, Bamako, Téléphone : (+223) 20 24 17 51, 66 87 80 35, 76 45 05 70, Email : secretariat@hibiscusmali.org et sur les sites Internet suivants : www.hibiscusmali.com / www.confedmali.net, Pour la date limite de remise des candidatures, se référer au texte complet des dossiers d'appels d'offres.

Faits divers : LE PRÉDATEUR SEXUEL SOLITAIRE

Le délinquant a choisi un endroit où la chance pouvait lui sourire pour arriver à ses fins. Il y est parvenu avant de tomber dans les filets de la police

En parallèle des infractions de vols à main armée, braquages et autres, les commissariats de police enregistrent régulièrement des cas de viols commis sur des mineures. Et souvent dans des circonstances relativement révoltantes.

L'un des cas récents enregistrés par les agents de la Brigade des mœurs de quelques jours seulement. La victime est une aide-ménagère, âgée d'une quinzaine d'années. Celle que nous désignons par B a été victime de viol alors qu'elle avait été envoyée par son employée chercher de l'eau dans la cour d'une école fondamentale du quartier Samè, en Commune III à la périphérie du District de Bamako.

À en croire nos sources au commissariat de police dont les éléments ont traité le dossier, les faits se sont passés un après-midi, donc en plein jour, dans l'enceinte de l'établissement scolaire en question.

Un constat est général. La plupart des établissements scolaires disposent d'une fontaine publique. Non seulement cette source d'eau sert les élèves de l'établissement bénéficiaire, mais aussi les populations riveraines de l'école viennent de temps en temps s'approvisionner en eau pour leurs petits besoins. Et généralement à Bamako, ce sont les aide-ménagères qui sont chargées de cette tâche quasi-quotidienne. Tel le cas de notre « héroïne » du jour.

C'était un dimanche. Parallèlement à ses occupations quotidiennes, sur demande de sa patronne, B devait se rendre dans la cour de l'établissement scolaire d'à côté pour prendre une quantité

d'eau au robinet. C'était pour des besoins de sa tâche quotidienne. Selon nos sources, les employés de la jeune fille ont pourtant un robinet dans la cour de leur domicile. Mais, il se trouve que ce jour-là, il y avait une coupure d'eau, presque partout dans le quartier. C'était donc une occasion pour les patronnes des aide-ménagères d'envoyer leurs employées dans la cour de l'école publique pour chercher de l'eau à la fontaine.

MALHEUREUSE COÏNCIDENCE - Comme elle le fait habituellement dans des circonstances pareilles, la jeune fille a pris son sceau qu'elle a posé sur sa tête pour se diriger vers le point d'eau de l'établissement scolaire. Là même où son futur bourreau l'attendait sans qu'elle se doute de quelque chose. Celui que nous désignons par l'initiale MD, l'attendait dans un coin de la cour. Comme par hasard, apparemment, il semble que l'arrivée des deux soit une coïncidence.

À la vue de la fille, le jeune homme a regardé à gauche puis à droite pour se rassurer qu'il n'y avait pas âme qui vive dans la cour de l'établissement pour éventuellement les déranger. Totalemment rassuré, MD s'approcha de la jeune fille pour engager une discussion qui avait tout l'air d'une futilité. Le garçon avait déjà nourri son plan machiavélique d'abuser de celle qui se trouvait en face de lui, sans témoin oculaire. Du moins, c'est ce qu'il croyait.

DÉLINQUANT ESSEULÉ - Sur place, le prédateur sexuel a tout fait pour éloigner sa future victime afin qu'ils soient seuls à deux, dans un coin de la cour de l'école,

à l'abri des regards indiscrets. Mais surtout pour qu'un éventuel intrus ne vienne enrayer le bon fonctionnement de sa machine sexuelle. Dans la foulée, il ordonna à la jeune fille d'aller remplir son sceau et de quitter les lieux dans les secondes qui suivent. En fait, le jeune homme s'est présenté à elle comme si c'était lui le maître des lieux.

Lorsqu'il a sommé la fille de faire vite pour reprendre son sceau d'eau et sortir rapidement, cette dernière avait pris peur face à l'attitude de ce garçon qui avait tout l'air d'un délinquant esseulé à la recherche d'une proie. La suite des événements nous prouva qu'elle n'avait pas tout à fait tort. À pas pressés, elle se dirigea vers un coin, jusqu'à fond de la cour, où se trouvait la fontaine, pour prendre son sceau d'eau.

En agissant ainsi, la pauvre avait favorablement répondu aux vœux discrets du violeur. Elle se retrouva seule face à son bourreau armé de couteau, sans aucune assistance quelconque.

Sans perdre de temps, il a très vite rejoint sa victime en lui enjoignant de se déshabiller pour se mettre à sa disposition. Sous la menace de l'arme blanche, la pauvre ne pouvait que s'exécuter sans broncher.

Seul et armé, avec sa victime dans un coin isolé de la cour de l'établissement scolaire, MD abusa de cette dernière durant une bonne quinzaine de minutes. Plus tard, la victime avouera devant les officiers de police judiciaire qu'elle a agi ainsi sans broncher par peur.

Mais avant, son bourreau avait déjà accompli sa mission. Dans une relative tranquillité, il était

parvenu à assouvir son désir sexuel. Puis, il a menacé sa victime de faire bouche cousue, au risque de lui faire pire que ce qu'elle venait de subir. Et dans la foulée, le prédateur sexuel a disparu dans une rue, comme s'il n'était jamais venu dans la cour de l'école.

Comme c'est généralement le cas suite aux histoires de ce genre, la suite est claire. Sans perdre de temps, sa patronne est allée déposer une plainte. Les minutes. La jeune fille raconta dans les détails les minutes d'enfer dont elle venait d'être la victime dans la cour de l'école par le fait d'un obsédé sexuel. Sans perdre de temps, sa patronne est allée déposer une plainte contre X à la Brigade des mœurs pour viol sur mineure. Quelques jours plus tard, à la suite des enquêtes policières, MD a été alpagué par les éléments de la BR de la dite Brigade. Conduit dans les locaux des gardiens des mœurs, ces derniers ont confondu le violeur avec des preuves quasi irréfutables. Sans le savoir, le jour des faits, celui-ci avait été vu par des ouvriers qui travaillaient non loin des lieux de l'agression sexuelle dont il est suspecté. Mieux, lorsque l'histoire a éclaté au grand jour dans le voisinage du quartier, certains de ces ouvriers, pratiquement des témoins oculaires, ont témoigné à charge contre le prédateur sexuel. Ils ont été unanimement formels quant à son implication dans cette histoire de viol.

Selon nos sources, il semble que ce sont les témoignages de ces ouvriers qui ont motivé les employés de la jeune fille

à porter plainte à la Brigade des mœurs pour tirer cette affaire au clair. Mais en dépit de la multiplicité de ces témoignages l'impliquant dans ce viol, le garçon a, durant son audition, nié en bloc les faits. Il avait certainement oublié qu'il avait affaire à des spécialistes des questions de mœurs. Durant des minutes, les officiers de police judiciaire l'ont cuisiné de questions.

Le violeur s'est finalement retrouvé dans une impasse. Pour avoir la paix, il a finalement avoué être l'auteur des faits dont il est suspecté. Mais contre toute attente, il a dans l'immédiat élaboré une stratégie de défense commune à la plupart des violeurs qui se retrouvent entre les mains de la police. C'est ainsi que l'inculpé a expliqué aux limiers que s'il avait couché avec cette jeune fille, c'était avec son propre consentement. Pour soutenir ces propos, il est allé jusqu'à juré que sa victime a monnayé son corps contre un billet de mille (10.000) Fcfa qu'il lui aurait remis avant de passer à l'acte avec elle.

Face à des policiers professionnels, une stratégie de défense du genre prospère difficilement. Surtout que les faits sont déjà établis et que le présumé auteur lui-même, dans un premier temps, avait tenté de se disculper avant d'avouer son acte. Les dés étaient déjà pipés pour lui. Les limiers ont diligemment son dossier avant de le déferer à la prison de Bamako où il médite sur son sort avant de comparaître devant les juges. Il encoure au moins cinq années de prison.

Tamba CAMARA

Votre horoscope du jour

BELIER
21 mars au 19 avril
Aujourd'hui, une personne pourrait vous contacter, et vous suggère une escapade. Belle surprise !

TAUREAU
20 avril au 20 mai
L'imprévu vous guette. Mais sachez que l'amour ne se trouve pas forcément là où vous pensiez le dénicher.

GEMEAUX
21 mai au 20 juin
Côté finance, ce sera la satisfaction, aujourd'hui. Votre prudence et votre organisation feront merveilles sur le plan financier.

CANCER
21 juin au 22 juillet
Quelques petits soucis de santé sans gravité pourraient apparaître et vous contrarier, aujourd'hui.

LION
23 juillet au 22 août
Des opportunités professionnelles se présenteront à vous, aujourd'hui.

VIERGE
23 août au 22 septembre
Votre cœur est à prendre, vous serez d'humeur flirteuse, et vous séduirez toutes les personnes qui vous approchent.

BALANCE
23 septembre au 22 octobre
Faites preuve de patience, l'amour entre dans votre vie. Cherchez à contenir votre nervosité.

SCORPION
23 octobre au 21 novembre
Vous pourriez éprouver le sentiment que votre vie, aujourd'hui, atteint un équilibre jamais connu.

SAGITTAIRE
22 novembre au 21 décembre
Gardez un œil observateur, sur votre entourage. Une personne a les yeux rivés sur vous. Attention, il y a de la concurrence dans l'air !

CAPRICORNE
22 décembre au 19 janvier
Les actes à répétition vous agacent. Votre créativité, et votre imagination, ne demandent qu'à s'exprimer.

VERSEAU
20 janvier au 18 février
Aujourd'hui, ce sera la course contre la montre. Toutes ces sollicitations vous dépassent.

POISSONS
19 février au 20 mars
Il y a des jours où rien ne va. Il est indispensable, ces jours là, de faire preuve d'humour. Tournez tout à la dérision, vous avez l'art de faire.

LE JEU DES DIX ERREURS



1. Les mots Petit et Jeune. 2. Les mots Occasions et Espaces. 3. Les mots Initiation et Apprentissage. 4. Les mots Rôle et Pôle. 5. Les mots Maîtresse et Théâtre. 6. La main de la fille. 7. Le dos de la robe de la fille. 8. Un bout du foulard. 9. Le bout d'un bâtiment à droite. 10. L'épaulle gauche du boubo du vieux.

LES MOTS CROISÉS DE RUFUS

VERTICALEMENT

I- Qui est d'une ambition injustifiée II- Mont sur lequel se serait échoué l'arche de Noé - Sanie III- Orifice nasal - Gaz intestinal IV- Groupement d'intérêt économique - Brutes V- Article étranger - Sélénium - Etain VI- Hasard - Biens apportés lors du mariage VII- Id est - Allonge VIII- Détérioré - Disque compact IX- Lait dans le langage enfantin - Dure à avaler X- En matière de - Tares.

HORIZONTALEMENT

1- Bouffe 2- Ecorché - Problème 3- Embarcadère ou débarcadère - Lu dans l'autre sens 4- Air confus - Division de l'année 5- Arme d'hast 6- Extirper - Xénon - Pa dans l'autre sens 7- Mœurs - Maître 8- Extrémités 9- Nuages - Harmonie 10- Lavant - Saison - En matière de .

PROBLEME N° 0361

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

SOLUTION N° 0360

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	L	O	N	G	U	E	M	E	N
2	A	R	A	M	E	E	N	N	E
3	M	A	T	T	E	T	E	E	
4	P	N	B			M	E	S	
5	A	G	I	O	V	I	S	V	
6	D	O	E	C	O	Q	T	E	
7	A	U	R	A	S	U	R	E	S
8	I	T	E	S	P	E	I	N	T
9	R	A	S	S	I	S	E	T	E
10	E	N	E	R	A	N	E	S	

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Square Patrice Lumumba
Bp:141 - Bamako - MALI
20 22 36 83 / 20 22 57 67
Télécopieur : 20 23 43 74
Site : www.essor.ml
www.facebook.com/journal.essor
www.twitter.com/L_ESSOR
Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur Général de l'AMAP :
Bréhima TOURÉ
bretoure@amap.ml
Directeur des publications :
Souleymane B. TOUNKARA
tounkaras2000@yahoo.fr
Rédacteur en chef :
Madiba KEÏTA
mkeita@amap.ml

Imprimerie AMAP : 20 22 57 67
Petites annonces : 20 22 36 83
Publicité : 20 22 57 67 - 20 23 91 43
Administration et abonnements : 20 22 57 67
Impression : Imprimerie AMAP

Agence nationale d'assistance médicale : DES ACQUIS À PRÉSERVER

Les membres du conseil d'administration de l'Agence nationale d'assistance médicale (ANAM) ont tenu, hier, leur 18ème session. Les travaux, qui se sont déroulés dans les locaux de l'Agence en visioconférence, étaient présidés par le représentant du ministre de la Santé et du Développement social, Dr Sekou Oumar Dembélé. C'était en présence du directeur général de l'ANAM, Dr Amadou Traoré, et de la quasi totalité des administrateurs.

Les documents inscrits à l'ordre du jour portaient, entre autres, sur le procès-verbal et l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la 17ème session ; le rapport d'exécution du budget et l'état de réalisation des activités pour l'exercice 2020 ; le contrat annuel de performance entre l'ANAM et le programme 3 du PRODESS dans le cadre du budget programme et le projet de budget 2021.

Le rapport financier de 2020 est chiffré à hauteur de

1.812.642.293 Fcfa, soit un taux d'exécution de 84,72%. Quant au projet de budget de 2021, il est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2.340.690.471 Fcfa, soit une augmentation de 9,4% par rapport au budget 2020. Dans son discours d'ouverture des travaux, le président du conseil d'administration a indiqué que 2011 à ce jour, de nombreux chantiers ont été ouverts et des acquis importants obtenus. «De grands chamboulements sont intervenus et des acquis importants ont été engrangés. Toutefois, il convient de noter qu'il reste un petit bout de chemin à parcourir pour hisser l'ANAM aux standards des autres structures sous-régionales en charge de l'assistance médicale», a précisé Dr Sekou Oumar Dembélé.

En parlant des résultats appréciables enregistrés par l'ANAM, le représentant du ministre a cité l'immatriculation de 104.017 nouveaux bénéficiaires au RAMED sur l'ensemble du territoire national, sur une prévision an-



104.017 bénéficiaires ont été immatriculés au RAMED

nuelle de 250.000, soit un taux de réalisation de 41,61% ; la prise en charge médicale gratuite de 52.506 malades dont 846 blessés (civils et militaires) de conflits armés et catastrophes. En plus, le nombre de bénéficiaires immatriculés de 2011 à 2020 sur l'ensemble du territoire national est de 821.701

sur lesquels 299.296 ont bénéficié des prestations médicales gratuites.

« Ces 821.701 représentent 99,60% des 825.000 bénéficiaires estimés à la création de l'ANAM sur la base des 5% de la population totale de 77,84% de la population des indigents en 2020, qui est de 1.055.600 per-

sonnes selon les projections démographiques», a fait savoir le président du conseil d'administration, ajoutant qu'en plus des bénéficiaires classiques, l'ANAM a immatriculé et pris en charge 492 personnes déplacées internes suite à l'insécurité dans les régions du Nord et du Centre de notre pays.

Dr Sekou Oumar Dembélé a rappelé que le registre social unifié (RSU), plateforme centrale des bases de données de l'ensemble des régimes de protection sociale, est fourni à près de 70% par les données de l'ANAM.

« Ceci est le résultat de la modernisation des outils de travail de l'ANAM, notamment le renforcement de sa base de donnée, fruit d'un partenariat stratégique avec l'UNICEF, dont l'accompagnement à l'ANAM n'a pas faibli dans l'amélioration de la couverture RAMED des couches les plus défavorisées en général et des enfants en particulier », a-t-il dit.

Il faut préciser que les ressources des partenaires représentent 14,85% du budget global de l'ANAM et proviennent essentiellement de l'UNICEF et de la Banque mondiale, à travers le Projet accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle (PACSU).

Siné S. TRAORÉ

Lutte contre la Covid-19 : LE SOUTIEN CONSTANT DES PARTENAIRES



Le don est composé de gants médicaux, gel hydroalcoolique et de kits de test

Le soutien des partenaires est aussi essentiel dans la lutte contre la Covid-19. C'est dans cette vision globale d'accompagnement de notre pays que l'équipe civilo-militaire de l'ambassade des États-Unis au Mali a remis des kits médicaux, jeudi dernier, au ministre de la Santé et du Développement social. La cérémonie a enregistré la présence de la ministre de la Santé et du Développement social, Dr Fanta Siby et de l'ambassadeur des États-Unis dans notre pays, Dennis B. Hankins.

Ce don d'une valeur d'un peu plus de 40 millions de

Fcfa est composé de 5000 gants médicaux, de 120 flacons de gel hydro alcoolique, de 1.800 kits de test rapide, de deux analyseurs et des masques.

Le diplomate américain a expliqué que les kits de test Covid-19 permettront de dépister les Maliens infectés et aideront à prévenir la propagation de la maladie. Selon lui, les désinfectants pour les mains et les masques protégeront les «courageux travailleurs» de la santé qui soignent les patients atteints de Covid-19. «Alors que le monde continue de lutter contre cette pandémie, nous sommes heureux de travailler

avec nos partenaires maliens dans ce sens», a souligné Dennis B. Hankins, avant de rappeler que son pays soutient les efforts de riposte du gouvernement malien à la Covid-19, depuis l'apparition des premiers cas en mars 2020.

Ce présent don s'ajoute à plus de 7 milliards de Fcfa déjà fournis par l'USAID, les «Centers for Disease Control des États-Unis», les «National Institutes of Health» et le Département d'État américain. Les anciens soutiens américains dans notre pays ont servi à financer le renforcement des capacités des hôpitaux et des laboratoires

réaliser des tests, celui des efforts de détection et de prévention au niveau des aéroports et des postes frontalières, la lutte contre les rumeurs et la désinformation, le financement de cliniques mobiles, la formation et l'assistance dans la mobilisation des équipes de surveillance communautaire et d'intervention d'urgence. S'y ajoutent le suivi des contacts, l'amélioration de la prévention des infections, de l'hygiène et de l'assainissement.

A l'occasion, le département en charge de la Santé a aussi reçu une donation de la compagnie pharmaceutique Indolands Pharma, représentée par son administrateur co-fondateur, Macinanké Ousmane. D'une valeur de

50 millions de Fcfa, ce don est constitué de 9.350 traitements d'azythromycine, le seul antibiotique officiel, selon le donateur, qui traite la Covid-19.

La ministre de la Santé et du Développement social a expliqué que ces équipements sont des appuis qui permettront de renforcer la prise en charge des malades et les capacités des structures. «Nous remercions le peuple américain à travers l'ambassadeur des États-Unis ainsi que tous les autres donateurs. Au début de la lutte contre la Covid-19, ils étaient présents. Nous savons que nos partenaires interviennent dans la prévention, le diagnostic et la prise en charge», a relevé Dr

Fanta Siby.

A son tour, la ministre de la Santé et du Développement social a également remis deux véhicules d'une valeur de 56 millions au Centre national d'appareillage orthopédique. Elle a rappelé que ce don témoigne de la volonté du gouvernement de ne négliger aucune maladie durant cette crise sanitaire.

Le directeur général du Centre national d'appareillage orthopédique a indiqué que ces véhicules permettront à sa structure d'être davantage présente sur le terrain pour les missions de suivi et d'appui technique auprès des agents.

Mohamed D. DIAWARA

Élection des membres de l'Assemblée consulaire de la CCIM : LISTE UNIQUE À BAMAKO



Au niveau du District de Bamako, 1.256 électeurs étaient appelés aux urnes

L'élection des membres de l'Assemblée consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM) s'est déroulée, dimanche dernier, sur toute l'étendue du territoire national. Le District de Bamako, contrairement à certaines régions comme Kayes et Ségou, a présenté une liste consensuelle unique sur laquelle figure le président sortant Youssouf Bathily.

Au gouvernorat du District de Bamako où s'est déroulé le scrutin, la sérénité se lisait sur les visages. «C'est l'entente entre les opérateurs économiques. Cela a été bien préparé par le bureau sortant. Depuis l'annonce de la date, il a démarché tous les opérateurs afin de trouver ce consensus. C'est à cette fête que nous assistons aujourd'hui», a déclaré le secrétaire général du Syndicat des commerçants détaillants du Mali (Synacodem), Cheick Oumar Sacko.

Toutefois, un impressionnant dispositif sécuritaire a été déployé pour assurer le bon déroulement des opérations électorales. Aux environs de 11h 30, les électeurs

faisaient la queue devant les bureaux de vote. Les 1.256 personnes appelées à voter à Bamako avaient le choix entre le bulletin A (liste unique) et le bulletin B (bulletin nul). Cela conformément à l'article 3 de l'arrêté n° 2020-2533/MIC-SG du 1er octobre 2020 organisant et fixant les jours ainsi que les heures d'ouverture et de clôture du scrutin. «Les listes de candidatures sont affectées des lettres A, B et C, suivant l'ordre chronologique dans lequel elles ont été enregistrées», précise le dé-

cret. Les électeurs sont à cet effet repartis entre les sections commerce (divisée en électeurs réels et forfaits ou synthétiques), industrie (uniquement des électeurs réels) et service (électeurs réels et forfaits), a expliquée le président du tribunal de commerce, Zakarya Kanté, président de la commission d'organisation de l'élection à Bamako. Précisant que la commission est composée de représentants de divers secteurs (justice, impôts, douanes, mairie, INPS), le magistrat a confirmé que le

vote a commencé à 8 heures, avec des erreurs sur les noms qui ont été ensuite corrigées. L'assemblée consulaire est composée de 147 membres titulaires et autant de membres suppléants. Ils sont repartis entre trois sections : commerce (86 titulaires et 86 suppléants), industrie (35 titulaires et 35 suppléants) et services (26 titulaires et 26 suppléants). Le nombre de membres titulaires et suppléants pour la délégation régionale de Bamako est reparti comme suit : section commerce (21 titulaires et 21 suppléants), section industrie (13 titulaires et 13 suppléants) et la section service (10 titulaires et 10 suppléants), soit 44 titulaires et autant de suppléants, pour un total de 88.

Les membres consulaires élus à l'issue de ces scrutins (à Bamako comme dans les autres régions) se réuniront dans les jours à venir pour élire en leur sein un bureau dirigé par un président. Ce dernier sera alors le président de la CCIM pour la prochaine mandature.

Cheick M. TRAORÉ

RFI : LES ÉMISSIONS EN LANGUE MANDINGUE ET PEUL OFFICIELLEMENT LANCÉES

La Radio France internationale (Rfi) élargit son offre éditoriale en Afrique. Elle a lancé officiellement, jeudi dernier, un nouveau programme en fulfulde et d'un temps d'antenne multiplié par deux en mandenkan. C'était au cours d'une conférence de presse virtuelle qui a regroupé plus de 300 participants. La rencontre a été co-animée par Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de France médias monde (FMM), Cecile Mégie, directrice de Rfi et Frédéric Garat, coordinateur de la rédaction en mandenkan et fulfulde. Ces nouveaux programmes à l'antenne se déclinent aussi sur le numérique, dans les deux langues. Ils visent à favoriser la liberté d'expression, le débat public et le dialogue entre les cultures. Il s'agit également de contribuer à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le développement de la rédaction en mandenkan et fulfulde de Rfi est réalisé dans le cadre du projet «AfriKibaaru», mis en œuvre par France médias monde et Canal France internationale (Cfi). Il est financé par l'Agence française de déve-

loppement (AFD). Le but est de renforcer l'accès à une information fiable et indépendante en Afrique de l'Ouest et centrale. Cela en développant des contenus en langues africaines diffusés sur les antennes de Rfi et ses radios partenaires, en renforçant les capacités d'un large réseau de journalistes et de médias, et en dynamisant localement le débat public autour de thématiques liées aux Objectifs de développement durable (ODD).

Marie-Christine Saragosse expliquera qu'il s'agit de renforcer l'accès à une information fiable et indépendante en Afrique de l'Ouest et centrale avec une rédaction d'une trentaine de journalistes basée à Dakar, respectant la parité homme-femme, pour deux heures d'antenne quotidiennes dans chaque langue et une radio de proximité.

Pour produire ces contenus, la rédaction en mandenkan et fulfulde est désormais composée d'une trentaine de journalistes et techniciens. L'équipe, dont la moyenne d'âge est de 31 ans, est paritaire. Elle s'appuie sur un réseau d'une vingtaine de correspondants à travers

l'Afrique de l'Ouest et dans le monde. «Avec ces deux équipes «jumelles» (fulfulde et mandekan), nous avons voulu une mixité des nationalités qui représentent notre zone d'écoute : l'Afrique de l'Ouest au sens très large. Nous nous sommes efforcés de trouver des talents de la presse au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Nous tenions également à avoir un équilibre en matière de genre et nous sommes assez fiers d'avoir réussi notre pari 50 pour cent d'hommes et de femmes journalistes», a apprécié Frédéric Garat.

Les programmes en mandenkan sont diffusés depuis 2015, en FM au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Sénégal et en Sierra-Leone. Ceux en fulfulde sont accessibles en FM au Burkina Faso, au Cameroun, en Gambie, en Guinée, au Mali, au Niger, en Sierra Leone, au Sénégal, dans le Sud de la Mauritanie et la région du lac Tchad.

Aminata Dindi
SISSOKO